



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE VENTS VIOLENTS ET VAGUES SUBMERSION DANS LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS POINT DE SITUATION A 16H30

Arras, le 18 février 2022

Météo France a placé le département du Pas-de-Calais en vigilance orange vents violents et vagues submersion, depuis 11h00, ce vendredi 18 février 2022. De fortes rafales de vents de l'ordre de 100 à 110 km/h sont recensées dans l'intérieur des terres et de 115 km/h sur le littoral. Le pic de l'épisode étant attendu vers 16h/17h, avec des pointes à 140 km/h sur le littoral, le phénomène devrait continuer à s'amplifier.

Un Centre Opérationnel Départemental a été activé à la préfecture du Pas-de-Calais afin de suivre la progression de la tempête dans le département et de coordonner l'action des services de l'Etat.

Interventions réalisées

- **Plus de 500** sapeurs-pompiers sont mobilisés sur l'ensemble du département.
- **300** interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers, impliquant **6** blessés légers.
- **36** interventions ont été réalisées par les services de police, impliquant **2** blessés légers.
- **57** interventions ont été réalisées par les services de gendarmerie, dont **7** concernant des accidents et **24** concernant des obstacles sur la route.

Axes routiers impactés

- Les viaducs du Boulonnais sont fermés à la circulation.
- La circulation est perturbée sur l'A16, au niveau des échangeurs 47 et 48.
- La circulation est perturbée, sur l'A26 (150m avant le PK 82). Une déviation est mise en place.

Perturbations sur le réseau ENEDIS

- De nombreuses coupures d'électricité sont recensées dans le département, principalement à Neuville-sous-Montreuil, Lillers et Calais.

Pour rappel, le numéro du SAMU (15) n'est à utiliser qu'en cas d'urgence médicale. Il convient de ne pas utiliser ce numéro pour d'autres raisons, afin de ne pas saturer les lignes.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Rappel des consignes à suivre:

- Dans la mesure du possible, restez chez vous,
- Limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent,
- Ne vous promenez pas en bord de mer ou des estuaires ou en forêt et évitez toute activité sportive extérieure,
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol,
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues,
- Soyez attentifs et restez informés de l'évolution de la situation météorologique sur <http://vigilance.meteofrance.com>.